L'ARRESTATION des auteurs de l'attentat de l'Etoile

Paris, 10. — Recevant dans la soirée les journalistes, M. Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur, leur a fait l'importante déclaration suivante :

« **L'affaire du C. S. A. R. vient d'entrer dans une phase nouvelle. Les auteurs de l'attentat de l'Etoile sont connus. Trois sur quatre sont arrêtés. Ils appartiennent à la fameuse organisation terroriste.**

L'attentat

» Rappelons les faits, concernant les attentats de l'Etoile. Le samedi 11 septembre dernier, vers 10 heures du soir, à quelques minutes d'intervalle, deux explosions formidables se produisaient 1, rue de Presbourg, au siège de la C. G. P. F., l'autre, rue de Boissière, au siège du groupe des Industries métallurgiques de la région parisienne. Les deux immeubles étaient en partie détruits. Deux gardiens de la paix, Legnier et Truchet, de service sur le trottoir, étaient tués.

» Aussitôt après, nous disions, M. le Président du Conseil et moi-même, que tout serait mis en œuvre pour découvrir les coupables. Nous avons tenu parole, sans nous préoccuper des railleries.

Emotion et accusations...

» On se rappelle la stupeur et l'émotion, causées dans l'ensemble du pays par ces criminels attentats qui remontent à quatre mois, à peine. La presse fut unanime à les flétrir, mais les passions partisanes intervenaient aussitôt. Il n'y a qu'à se reporter aux articles publiés à l'époque par certains journaux pour s'en rendre compte.

» C'est ainsi qu'on lançait des accusations à peine voilées contre les ouvriers qui se seraient livrés, disait-on à ces actes odieux, pour terroriser le patronat.

La classe ouvrière était incapable d'un tel acte

Dès le lendemain de l'attentat, j'ai donné des instructions formelles aux services de police pour n'écarter aucune hypothèse. J'ajoutais même que la conjecture la plus invraisemblable devait être suivie et vérifiée et j'avais aussi l'occasion de préciser ma pensée.

Dans un discours que je prononçai à Aubusson, le 12 septembre, je déclarais, moi qui connais les ouvriers pour avoir toujours vécu parmi eux, « que la classe ouvrière qui attend sa libération de son effort d'organisation collective, était incapable de se livrer à des actes individuels de terrorisme pour obtenir gain de cause ». D'ailleurs, la marmite anarchiste a toujours été répudiée parmi les militants ouvriers et socialistes.

L'enquête est dirigée du côté du C. S. A. R...

L'enquête a été menée dans des conditions extrêmement difficiles. Ma conviction était nettement et définitivement établie dès la découverte du dépôt d'armes de la rue Ribéra, où l'on avait trouvé des bombes, une chaufferette et un bidon d'huile avec déclenchement par un organisme d'horlogerie. C'est du côté du C.S.A.R. qu'il fallait orienter les recherches. Cela, je l'ai dit dans un conseil du Gouvernement où j'en ai donné les raisons au président du Conseil.

Ce dernier faisait sans nul doute allusion à cette opinion qui était mienne quand il prononça à la tribune, en réponse à l'interpellation de M. Chiappe, des paroles qui provoquèrent alors sur tous les bancs une profonde émotion et beaucoup de curiosité.

...qui avait armé les auteurs de l'attentat

Encore une fois, je le répète, nous ne nous étions pas trompés. Les hommes qui avaient crée une organisation paramilitaire de guerre civile pour abattre les institutions républicaines, qui avaient constitué des dépôts d'armes comprenant des *mitrailleuses, des fusils-mitrailleurs* par centaines, des fusils de guerre en nombre important avec des explosifs et des munitions, ces hommes étaient aussi des malfaiteurs publics qui, pour arriver à leurs fins odieuses, n'hésitaient pas à faire sauter des immeubles et à tuer des malheureux et honnêtes représentants de la loi et de l'ordre.

« La preuve est maintenant entre nos mains. Elle vient d'être fournie par un des auteurs de l'attentat lui-même. Il ne m'appartient pas d'indiquer dans quelles conditions l'affaire sera poursuivie et jugée. C'est affaire à la justice, mais j'ai le droit de dire que par leurs attentats, les auteurs et leurs inspirateurs n'avaient d'autre but que de provoquer la guerre civile en France, laquelle eut pu amener la guerre étrangère.

La République est solide

» Tels sont les faits, telle est la vérité. Je me suis tu jusqu'à présent, mais qu'on ne cherche plus d'excuse, qu'on ne cherche plus à justifier des armements destinés paraît-il, à protéger les bons citoyens contre un soi-disant putsch communiste. L'excuse ne vaut rien, elle est puérile. Au surplus, personne n'a le droit de se substituer à la loi. Elle suffit à protéger tous les citoyens et il n'entre pas dans mes intentions de me livrer à des commentaires.

Je veux seulement ajouter que les criminels manquaient de clairvoyance quand ils se sont imaginés qu'ils pouvaient, par un coup de force, renverser le régime républicain. La République est solide. Elle est dans le cœur des Français qui demain, seraient unanimes pour la défendre sur tous les terrains.

L'hommage à la police

» Et en terminant cette déclaration, je veux rendre hommage à tous les fonctionnaires de la police, depuis le plus humble jusqu'aux chefs qui, par leur dévouement complet et leur activité inlassable ont su être à la hauteur de leur mission et ont ainsi préparé la tâche de la justice. Je leur adresse mes vifs et sincères remerciements. Les outrages, les calomnies ne leur ont pas été épargnés. Le succès a récompensé leurs efforts. Ils ont défendu le droit républicain. »

L'auteur de l'attentat a été arrêté à Clermont-Ferrand...

Paris, 10. — La Sûreté Nationale déclare à 21 heures, que l'auteur de l'attentat de l'Etoile a été arrêté à Clermont-Ferrand, où il est actuellement entendu par la brigade mobile de cette ville. Il s'agit d'un ingénieur chimiste, officier de réserve, appartenant à une grande usine de pneumatiques de la région, Pierre-Jules Licuty, né à Savigneulles (Meurthe-et-Moselle), le 26 novembre 1910.

L'inculpé a formellement reconnu que c'était bien lui qui, sur les instructions du C.S.A.R. fit sauter une partie de l'immeuble de la Confédération du Patronat Français, rue de Presbourg, le 11 septembre dernier.

...mais un complice, a pu gagner l'Espagne

Son complice, connu sous le prénom de Lion et qui apporta rue Boissière l'explosif qui provoqua la seconde explosion que l'on sait, a réussi à prendre la fuite en Espagne nationaliste avec sa femme. Son identité a été également établie : il s'agit du concierge du 64 de la rue Ampère où furent trouvées des armes et des munitions. M. Jean-Alfred Macon, né le 14 mai 1907, à Ecreux (Aisne), ancien ajusteur-mécanicien.

LA NOUVELLE GARE MARITIME DE VILLEFRANCHE

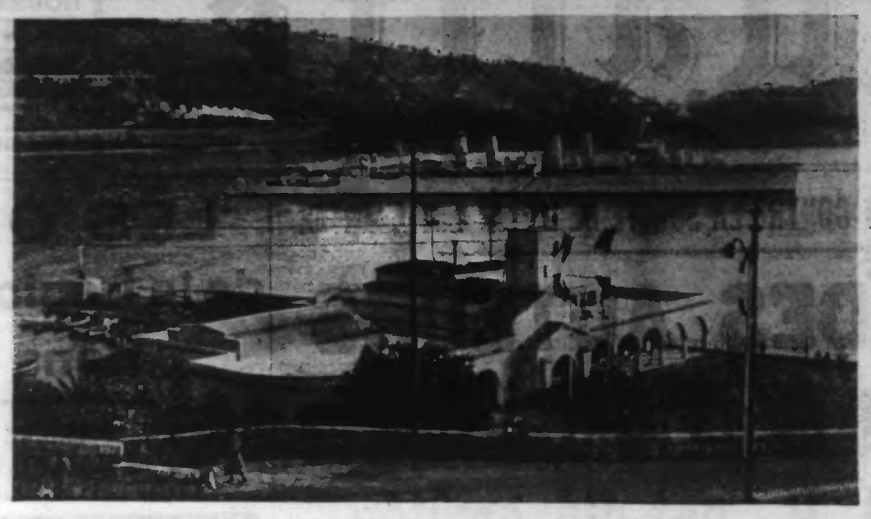

Ainsi que nous l'avons relaté hier, M. CHAPSAL, Ministre du Commerce, a présidé à VILLEFRANCHE-SUR-MER l'inauguration de la nouvelle Gare maritime.
Notre photo montre une vue de cette Gare, avec, dans le fond, en rade, le navire de guerre américain « SRALEIGN ». (Photo Nyt)

M. Maurice BOURLIER interrogé, donne d'intéressants détails sur le complot

Paris, 10. — Au cours d'un interrogatoire récent auquel a procédé M. Beteille, juge d'instruction, M. Eugène Delonc'e avait désigné comme un des principaux collaborateurs du C.S.A.R. M. Maurice Bourlier, demeurant square Henri Delormel à Paris, chef de bataillon de réserve, officier de la Légion d'Honneur.

La police judiciaire, après une rapide enquête, a retrouvé M. Thomas Bourlier.

M. Delonde avait présenté M. Bourlier comme un agent provocateur qui avait été, a-t-il expliqué expulsé de l'U.C.A.D (Le groupement du général Dusseigneur). M. Delonde avait affirmé que les agissements de M. Thomas Bourlier étaient particulièrement à craindre et qu'il essayait par tous les moyens de faire armer les affiliés auxquels d'ailleurs, il proposait de vendre lui-même des armes. Interrogé à la police judiciaire, M. Bourlier a déclaré qu'il avait fait partie du groupement « des Croix de Feu » au moment de la dissolution duquel il avait entendu parler d'une organisation appelée à lutter contre le communisme.

L'organisation paramilitaire du C. S. A. R.

Après divers pourparlers, M. Bourlier fut conduit chez un tiers dont il n'a indiqué ni le nom ni le domicile et chez qui, il prêta le serment rituel : « Je jure fidélité, dévouement et secret absolu au C.S.A.R. »

Des initiés, au nombre de trois, se présentèrent avec M. Bourlier. Deux d'entre eux se refusèrent à prêter le serment. Les deux autres furent solennellement avertis que la violation du secret entraînait la mort.

M. Bourlier ayant demandé après cette cérémonie quelques renseignements sur le C.S.A.R. il apprit qu'il s'agissait d'une véritable organisation paramilitaire. La base en était constituée par une cellule. Lorsque celle-ci était dite « légère » elle comprenait huit hommes et comportait comme armement un fusil mitrailleur, la cellule « lourde » était armée d'une mitrailleuse et comprenait 12 ou 13 hommes.

Trois cellules formaient une unité soit une quarantaine d'hommes, trois unités, un bataillon; 3 bataillons un régiment; trois régiments, une brigade; enfin deux brigades formaient une division.

A la tête de chaque formation était placé un chef reconnaissable aux galons qui ornaient les pattes d'épaule.

Nouvelles perquisitions

Interrogé sur son activité personnelle M. Bourlier a reconnu qu'il était plus spécialement chargé du plan de mobilisation des voitures automobiles et qu'il avait assisté à des réunions de chefs de brigade comprenant des adhérents de plusieurs arrondissements de Paris ou des localités de banlieue.

A la suite de cette audition, les commissaires de la police et les commissaires de quartier et de banlieue ont effectué une série de perquisitions à des adresses sur lesquelles la police judiciaire garde naturellement le secret. On croit savoir toutefois que tous les chefs dont les noms ont été prononcés au cours de l'audition de M. Bourlier étaient déjà connus de la Sûreté Nationale ou de la Police judiciaire et figuraient sur des listes saisies antérieurement.

Les enquêteurs ont saisi un grand nombre de documents qui vont être examinés à loisir.

L'EXPOSITION des Arts et Techniques

Un hommage à M. Edmond Labbé Commissaire général

Au cours de la discussion qui s'est ouverte au Sénat concernant la réouverture en 1938 de l'Exposition Internationale des Arts et Techniques dans la vie moderne il a été rendu un délicat hommage à M. Edmond Labbé, commissaire général, qui, malgré des difficultés de toutes sortes a mené à bien, pour le profit commun et la plus grande gloire du génie français, la tâche immense à lui confiée.

Il nous plaît de reproduire ici les paroles de M. Caillaux, président de la Commission des Finances du Sénat qui ne manqueront pas de trouver un accueil chaleureux dans le Nord, où M. Labbé a rendu d'inappréciables services, tant pendant l'invasion qu'après la guerre et services reconnus autant par les collectivités que par le plus modeste de nos concitoyens.

« Je tiens dit M. Caillaux, à rendre à M. le Commissaire Général l'hommage qui lui est dû. (Applaudissements).

» M. Labbé, commissaire général, dont je vois par vos applaudissements que vous approuvez la gestion, est un homme d'une haute et parfaite intégrité, qui a su en outre, dans des circonstances difficiles, parler aux ouvriers et résoudre au mieux des intérêts de l'Etat les incessantes difficultés qui étaient survenues. (Nouveaux applaudissements).

» Je n'hésite pas à dire que, sans lui l'Exposition n'aurait probablement pu surmonter les conflits et les obstacles de toutes sortes qui en auraient empêché l'ouverture.

» Plus facilement que je n'ai pu le faire dans mon rapport limité, encore une fois aux résultats financiers, j'entends rendre hommage au dévouement et au labeur de M. Labbé. »

Ajoutons que M. Chapsal, ministre du Commerce, et M. Chautemps, président du Conseil ont tenu, eux aussi, à rendre, au cours de cette séance, un hommage mérité à M. Edmond Labbé dont le nom reste attaché à une grande œuvre qui a provoqué l'admiration du Monde.

LES CONFLITS SOCIAUX

Le patronat conditionne sa participation à l'effort de paix sociale

Il exige que certains syndicats soient conviés aux consultations du Président Chautemps

Paris, 10. — M. C. J. Gignoux est venu apporter, à 19 h., la réponse de la Confédération générale du Patronat Français, au sujet de la réunion projetée pour mercredi prochain, en vue d'élaborer un statut nouveau du code du travail. M. Gignoux a été immédiatement introduit dans le cabinet du Président du Conseil.

Les conditions de la C. G. P. F.

Paris, 10. — La Confédération générale du Patronat Français communique la note suivante :

« Aujourd'hui, 10 janvier, se sont tenues, au siège de la Confédération Générale du Patronat Français, les assemblées annoncées de sa Confédération Nationale et de ses groupements provinciaux, afin d'examiner la suite à donner à l'invitation récente de M. Chautemps. A l'issue de ces réunions, M. C. J. Gignoux, président de la Confédération Générale du Patronat Français, a été mandaté pour porter au Président du Conseil, l'ordre du jour suivant : « La Confédération Générale du Patronat Français, après consultation de sa Fédération nationale et des ses groupements provinciaux déclare :

» 1° Qu'elle est prête à seconder tout effort du gouvernement tendant à affermir la paix sociale.

» 2° Qu'elle accepte de participer aux consultations envisagées si sont conviées à y prendre part, conformément aux pincipes de la liberté syndicale, toutes les organisations de salariés, de techniciens et de patrons, de la production et de la distribution, de façon qu'aucun monopole ne puisse s'instituer au profit d'aucun d'eux.

3° Que ces consultations ne sauraient aucunement porter sur des réformes de structure ou touchant aux principes fondamentaux de la liberté et de propriété qui dépassent la compétence des organisations professionnelles.

LE TRAVAIL A REPRIS CHEZ GOODRICH

Paris, 10. — Le travail a repris ce matin aux Usines Goodrich, à Colombes. Cependant, l'usine aux feux rallumés, tourne au ralenti. Elle ne tournera pas à plein rendement avant une quinzaine de jours, des étapes successives étant nécessaires à la mise en marche normale des fours dans les ateliers de fabrication.

Près d'un mois s'est écoulé, en effet, depuis le 15 décembre 1937, date à laquelle la grève suivie d'occupation éclatait dans la fabrique de pneumatiques.

Meeting à Argenteuil

Paris, 10. — Cinq cents ouvriers environ des Usines Goodrich, ceux qui attendent leur convocation pour reprendre le travail, ont assisté au meeting du Gymnase municipal d'Argenteuil. Un délégué du Comité de grève a fait un exposé sur les conditions de reprise du travail. Il a protesté contre le fait que les délégués d'atelier n'ont pas tous été compris parmi les ouvriers réembauchés ce matin. Il s'est également élevé contre les lenteurs administratives qui retardent la marche normale de l'usine. Une conférence réunira cet après-midi le chef du personnel des usines et les délégués syndicaux afin d'accélérer l'embauche.

L'orateur, évoquant enfin le cas de l'ouvrier Rivinoff, a annoncé que le Syndicat des produits chimiques allait demander aux pouvoirs publics qu'il soit embauché dans une usine nationalisée, car, a-t-il dit, « aucun patron ne voudra employer notre camarade traîné dans la boue par la presse qui lui a fait une publicité désastreuse. »

POUR QUE LES EMPLOYÉS COMMUNAUX BÉNÉFICIENT DES LOIS SOCIALES

Dès qu'elle eut connaissance du projet d'institution d'un statut moderne du travail, l'Association générale des secrétaires, employés de mairie, agents et ouvriers communaux de France et des colonies est intervenue auprès de M. Camille Chautemps. Elle rappelle que les employés communaux ne sont régis ni par les lois et règlements relatifs aux fonctionnaires, ni par les dispositions du code du travail. De ce fait, le personnel communal est constamment évincé des améliorations apportées aux conditions d'existence de l'ensemble des salariés de France.

En dépit des instructions bienveillantes du gouvernement, la grande majorité des employés communaux ne bénéficient ni des congés payés, ni de la semaine de 40 heures, ni même, dans beaucoup de communes, du repos hebdomadaire. L'Association générale demande donc au président du Conseil que, dans le statut en préparation, un chapitre soit prévu pour fixer la situation des employés communaux dans le cadre des lois sociales.

LES DOCKERS DE BIZERTE REFUSENT DE DÉCHARGER LE COURRIER DE FRANCE

Bizerte, 10. — Les dockers, aujourd'hui, ont refusé de décharger les marchandises apportées par le courrier de France et qui ont dû ainsi rester à bord.

AUX ÉTATS-UNIS UN QUADRIMOTEUR DE BOMBARDEMENT DE 16 TONNES A PARCOURU 3.700 KM. EN 11 HEURES

Langley Field (Virginie), 10. — L'avion de bombardement quadrimoteur de 16 tonnes, conçu sous le nom de la forteresse volante a traversé le continent américain, soit, environ 3.700 kilomètres, en 11 heures, temps record pour un appareil militaire. Outre le pilote, le lieutenant-colonel Olds, l'équipage comprenait cinq hommes.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 11 janvier 1938 — *11e jour de l'année. — Soleil : lever à 7 h. 44 ; coucher à 16 h. 14. — Lune : lever à 11 h. 53 ; coucher à 2 h. 14.*
Sainte du jour : Hortense.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 10 janvier à 17 h. 30 : Baromètre : 734 mm. 2 ; baisse depuis la veille à 9 h. 35 : 1 mm. 3. — Thermomètre : fronde, 4° ; minima, 2° 9 ; maxima, 6° 7. — Etat hygrométrique : 93. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 h. 35 : 5 mm. 7. — Direction du vent : Sud-Ouest ; force : fort. — Direction des nuages : Sud-Ouest. — Etat du ciel : couvert, pluies.

Prévisions pour la journée d'aujourd'hui : froide pluies, grains.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Quelques averses coupées d'éclaircies cette nuit et demain matin nuages plus abondants l'après-midi ; vent du secteur Sud-Ouest modéré. Le minimum de température sera en faible baisse par rapport à celui de la veille.

LES ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE

LES COMBATS SE POURSUIVENT AUTOUR DE TERUEL

A l'offensive insurgée pour reprendre la ville les républicains répondent par de sanglantes attaques

Saragosse, 10. — Du petit jour à la tombée de la nuit, hier, à Teruel, les républicains ont lancé cinq attaques contre la côte récemment conquise par les nationalistes. Ces derniers estiment à environ 10.000 hommes le nombre des assaillants qu'ils ont repoussés en leur infligeant de très lourdes pertes. L'acharnement des républicains s'explique, la côte étant un des pivots vitaux de Teruel.

Du côté de Villastar, les attaques gouvernementales ont été repoussées, de même aux abords du corridor de Teruel. L'artillerie nationaliste ne pilonne plus, les lignes se touchant ; les Navarrais se servent des armes automatiques.

Malgré les gros efforts des adversaires, les nationalistes restent partout maîtres de la situation. On dirait que les gouvernementaux essayent coûte que coûte d'empêcher la tenaille nationaliste de se refermer sur eux.

Le dégel a commencé. L'aviation nationaliste bombarde sans relâche les routes conduisant au champ de bataille et les concentrations ennemies.

CONTROLE, RETRAIT DES VOLONTAIRES BELLIGÉRANCE

Ces trois points feront l'objet d'un projet de résolution qui sera étudié aujourd'hui par le Comité de non-intervention

Londres, 10. — Le sous-comité de non-intervention qui se réunira demain à 11 h., aura pour tâche d'étudier un projet de résolution qui lui sera soumis et qui contiendra les conclusions des comités techniques constitués pour rapporter sur les trois principaux problèmes : contrôle, retrait des volontaires, belligérants.

Il semble que l'unanimité n'ait d'ailleurs pas été réalisée sur tous ces points au sein des comités techniques et les divergences de vues qui sont apparues seront certainement reflétées dans le projet que le sous-comité étudiera demain.

« La prise de Teruel n'implique pas la défaite des nationaux », déclare l'« Angriff »

Berlin, 10. — Les premières éditions des journaux allemands parus cette année annonçaient comme première information sensationnelle de la nouvelle année : « Téruel libérée, défaite écrasante et définitive des bolchevistes espagnols ». Ces informations firent une profonde impression sur le public allemand.

Depuis, la presse allemande s'est répandue en nouvelles diverses qui permettaient difficilement aux lecteurs de se faire une idée même approximative, de la situation. C'est aujourd'hui seulement que l'on reconnaît la reddition de Rey d'Hancourt, sur la base d'informations venues de Paris. On l'explique par la trahison du commandant des troupes insurgées de Téruel et les journaux reproduisent largement les déclarations faites à ce sujet par le général Queipo de Llano.

L'« Angriff », l'organe national-socialiste berlinois ajoute ce commentaire : « La reddition de Téruel ne signifie nullement une défaite des nationaux, car les rouges n'ont pas réussi à conquérir l'Hinterland. Dans ce secteur, les combats continuent ».

LE VAPEUR « GARUJA » DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME PERDU

Paris, 10. — Suivant les renseignements reçus à Paris, le vapeur « Garuja », échoué au large d'Almeria, doit être considéré comme perdu. Comme on l'a dit, l'équipage est sauf hormis le chef-mécanicien, qui est mort, et le commandant qui est blessé.

Dix-neuf matelots malades ont été hospitalisés à Almeria où se trouvent également les autres membres de l'équipage. La cargaison serait difficile à récupérer en raison des frais. Le gouvernement français s'occupe activement du rapatriement des naufragés.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES dans la Forêt de Mormal

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Grâce à la paix romaine, les Nerviens défrichèrent avec ardeur la forêt et se livrèrent à l'agriculture. Au cours des invasions de la deuxième moitié du IIIe siècle et du début du Ve siècle tous leurs travaux furent anéantis et la forêt reconquit son domaine, les défrichements ayant été abandonnés. Les villas, les constructions gallo-romaines et jusqu'aux cimetières établis par les conquérants furent ensevelis sous la poussée de la végétation. Aujourd'hui on exhume les vestiges des temps passés au hasard de l'exploitation. Parfois la pioche ou la bêche font découvrir une antique construction ou des armes, des poteries des bijoux.

La récente découverte

C'est ainsi que l'on trouva le cimetière du Brai Préchon, avec des squelettes et que l'on a mis au jour d'innombrables restes de constructions. Celles-ci se trouvaient toujours à proximité des mares, des ruisseaux ou des étangs.

La dernière découverte est celle, mise en relief par M. l'abbé Blévelet, de fondations d'une habitation au lieu dit « le Coucou ». M. l'abbé Blévelet, archéologue renommé, maintenant chargé de la conservation du Musée de Bavay a déjà présenté sa découverte aux sociétés savantes régionales. Un nouveau chantier de fouilles a été installé au Coucou.

Quel était l'usage de ces maisons disséminées dans la forêt. Les explications varient. Selon les uns, il s'agirait d'édifices élevés par les Romains et destinés au culte des divinités secondaires, comme celles des eaux et des bois.

Selon d'autres, ces maisons, en général, très simples, ne comportant qu'une vaste pièce, auraient été les villas, les « bungalow » pour employer le terme moderne, de riches habitants de Bavay qui aimaient aller parfois goûter le repos de l'isolement de la forêt, à moins qu'elles aient servi de cadres à leurs plaisirs.

NOTRE COMPATRIOTE M. A.-M. CUVELIER secrétaire général du Conseil d'Etat, est un compositeur de talent

M. André-Marie Cuvelier qui est originaire de **Bailleul**, est secrétaire général du Conseil d'Etat et docteur en droit. Son « Violon d'Ingres » est la musique.

M. A.-M. Cuvelier a composé une délicieuse musique sur les poésies de P. Louys : « Les Contes » et la « Flûte du Pan ». Ces œuvres ont été enregistrées sur disques Aulos. Elles font partie de cinq albums des chansons de Bilitis, de trois mélodies chacun et c'est dans l'album N° 3 que se trouvent les deux mélodies que nous citons ci-dessous.

Ces mélodies ont été chantées de nombreuses fois dans les concerts et à la radio. Les deux mélodies qui ont été enregistrées sont parmi celles les plus accessibles à un large public.

Elles sont parfaitement évocatrices de l'inspiration du poète et de purs et délicats chefs-d'œuvres.

Notons qu'elles sont interprétées par Mlle Ines Jouglet, 1er prix du Conservatoire de Paris, 1er grand prix international de chant de Vienne ; Mme Marcelle Lacour, 1er prix de Paris, harpiste, et aussi l'un de nos toutes premières clavecinistes ; Mlle Hélène Baker d'Isy, excellent professeur de piano à Paris ; M. Pierre Dubois, 1er prix de Paris (flûte), de la Garde Républicaine.

Ces disques enregistrées par la Maison Pathé sont en dépôt à Lille, 36, rue Faidherbe, et les albums à Lille, Maison Deswarte, rue Grande-Chaussée.

LA FRAUDE DANS LA RÉGION

Trois fraudeurs attaqués abandonnent 125 kilos de tabac étranger à Houtkerque

Les douaniers de la brigade d'**Houtkerque**, qui patrouillaient, dimanche, de bon matin, dans la pâture Gaymay, à 800 mètres de la frontière, aperçurent trois porteurs, précédés d'un éclaireur, qui s'avançaient vers l'intérieur.

Les douaniers donnèrent la chasse aux fraudeurs qui se débarrassèrent de leur chargement et parvinrent à s'enfuir.

La marchandise abadonnée, consistant en 125 kilos de tabac, a été saisie et a fait l'objet d'un procès-verbal.

LES ORIGINES de la Légion d'Honneur dans le Nord

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

— « Je le jure », répondirent les légionnaires en une vibrante acclamation.

Une distinction politique

On s'étonnera peut-être de cette formule. C'est qu'on ignore généralement ce que fut à l'origine cette institution de la Légion d'Honneur.

C'était alors une véritable société politique dont les membres nommés par le gouvernement étaient tenus, avant tout, à lui être dévoués.

Le passage de l'exposé des motifs de la loi du 29 Floréal, an X, ne laisse aucun doute à cet égard.

« La légion est une institution politique qui place dans la société des intermédiaires, par lesquels les actes du pouvoir sont traduits à l'opinion avec fidélité et bienveillance et par lesquels l'opinion peut remonter jusqu'au pouvoir ».

Armes d'honneur

La Légion d'Honneur d'alors se composait d'un Conseil d'Administration et de 16 cohortes (ou groupes) ayant chacune leur chef-lieu particulier et 200.000 francs de rentes en biens nationaux.

Le Nord était compris dans la 2e cohorte qui avait **Arras** pour chef-lieu. Les légionnaires s'y réunissaient à l'ancienne abbaye Saint-Vaast. Il y avait dans ce groupe 7 grands-officiers, 20 commandeurs, 30 officiers et 350 chevaliers.

Société politique et gouvernementale, la Légion d'honneur n'était donc pas, à cette époque, une récompense militaire.

Ce qui a pu faire croire que la Légion d'Honneur, à ses débuts, ne renfermait que des soldats, c'est que les premiers membres qu'elle compta furent des militaires ayant reçu des armes d'honneur, récompenses délivrées pour actions d'éclat (fusils, sabres, grenades, haches d'abordage, baguette de tambour etc..).

Ils étaient cinq...

Parmi les premiers légionnaires promus le 14 Juillet 1802, le Nord comptait dix-neuf de ses enfants. Cinq étaient nés dans l'arrondissement de **Lille**, ce sont : DUTOIT, de **Cysoing** (grenade d'honneur pour la justesse de son tir au siège de St-Jean-d'Acre) ; HORRENT, de **Deûlémont** (grenade d'honneur pour avoir passé un pont du Danube coupé par l'ennemi et être allé servir deux pièces de canon que l'ennemi avait abandonnées) ; Joseph VAL, de **Quesnoy-sur-Deûle** (grenade d'honneur pour avoir passé la rivière à Fribourg sur un arbre de six pouces de large et être allé chercher une pièce de canon abandonnée) ; ANGEDIE, de **Lannoy** (fusil d'honneur pour son courage à l'affaire de Kirscheberg) ; BEUREPAIRE, de **Allennes-les-Haubourdin** (fusil d'honneur pour sa bravoure à l'armée d'Orient).

Cette première promotion contenait des omissions qui furent réparées en 1803 et en 1804.

A. LAPORTE.

L'ELABORATION D'UN NOUVEAU STATUT DU TRAVAIL

L'OPINION DES ARTISANS

« L'Union des Artisans de la Région du Nord » (U.A.R.N.) 13, rue du Pays, Roubaix, approuve pleinement les termes de la lettre dans laquelle l'Assemblée des Présidents des Chambres de Métiers de France rappelle, à propos de l'élaboration d'un nouveau statut du travail, l'existence de l'artisanat.

Le Président du Conseil a décidé de réunir mercredi prochain les délégués du patronat, des ouvriers, des cadres et des classes moyennes pour envisager les manières d'apaiser les conflits sociaux. Ces délibérations aboutiront vraisemblablement à l'établissement d'accords régissant la vie économique et sociale du pays. L'Artisanat, élément constitutif des classes moyennes et secteur important de la production, ne doit pas être écarté de cette rencontre.

« L'U.A.R.N. » estime que l'Assemblée des Présidents des Chambres de Métiers de France est particulièrement indiquée pour représenter l'Artisanat en cette circonstance. En effet, cette institution groupe soixante Chambres de Métiers qui sont, auprès des Pouvoirs Publics, les représentants des intérêts professionnels et économiques des artisans, maîtres et compagnons. Elle représente donc tout l'Artisanat Français. Elle doit être entendue par les représentants du Gouvernement, des ouvriers et des patrons si l'on veut établir un staut du travail respectueux des intérêts légitimes de tous les éléments concourant à la vie économique du pays et applicable à la France tout entière.

« L'U.A.R.N. » rappelle aux Artisans qu'elle se tient à leur disposition pour tous renseignements et notamment pour les déclarations fiscales.

Roubaix. — Permanences : 13, rue du Pays, lundi, jeudi et samedi, de 17 à 19 heures ; permanences : 28, rue Pauvrée, tous les mercredis, de 19 h. 30 à 20 h. 30 et tous les dimanches, de 11 à 12 heures ; permanences : 242, boulevard de Strasbourg, tous les vendredis, de 19 h. 30 à 20 h. 30.

Tourcoing. — Café du Centre, 2, place de la République, lundi de 11 à 12 h., mercredi, de 17 à 19 heures.

Lille. — 10, rue des Arts : lundi, mercredi et samedi, de 14 à 18 heures.

Armentières. — 28, rue de Dunkerque, dimanche, de 10 à 12 heures ; jeudi, de 19 à 20 heures.

Hazebrouck. — 24, rue de la Sous-Préfecture : mercredi, de 19 h. 30 à 20 h. 30.

Dunkerque. — 53, rue de l'Amiral Ronarc'h : lundi de 17 à 19 heures ; mardi, toute la journée, jusqu'à 19 heures.

Cambrai. — Permanence : M. L. Boda, peintre-décorateur, 9, rue des Chanoines, ouverte le samedi de 9 à 12 h., et de 2 à 6 h., ; et le 24 de chaque mois, aux mêmes heures.

Douai. — Permanence : M. de Cooman, relieur, 31, rue des Ferronniers, à Douai.

Valenciennes. — Permanence : au Secrétariat social, 27, rue des Récollets : lundi, mercredi, vendredi, de 2 à 5 h.

Arras. — Permanence tous les matins, mercredi et samedi toute la journée.

LES DÉLÉGUÉS DU SYNDICAT TEXTILE DE NOTRE RÉGION AURONT UNE ENTREVUE AUJOURD'HUI AVEC M. CHAUTEMPS

Des délégués des syndicats textiles du Nord se rendront ce jour à Paris, dans le but d'avoir une entrevue avec **M. Chautemps**, président du conseil, afin de demander au chef du gouvernement de prendre toutes dispositions en vue de l'application de la sentence surarbitrale.

M. **Charles Beaurain**, secrétaire de l'Union locale des syndicats de **Cambrai**, désigné comme délégué du textile du **Cambrésis** et de la région **Cambrai-Fourmies**, fera partie de cette délégation.

UNE VUE GENERALE DE TERUEL. (Photo Nyt)

« *DÉDÉ ET DOUDOU* », *LES JUMEAUX FACÉTIEUX*